



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS Réunion du 7 Mai 2019 n° 26

Présents : Messieurs LUCAS – GRAS — REALLAND – DELRIEU – GABAS – MORALES - CALADOU

Excusés : Madame SALDANA - Messieurs AGASSE - PUEYO – THEVENIN

Le Procès Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.

COUPE DE FRANCE / Saison 2019-2020

ENGAGEMENT FOOTCLUBS / SAISON 2019-2020

La COUPE de FRANCE est ouverte à tous les clubs libres affiliés à la F.F.F.

Les clubs disputant un championnat de niveau :

- national seniors (LIGUE 1 – LIGUE 2 – NATIONAL 1 – NATIONAL 2 – NATIONAL 3)
- régional seniors (REGIONAL 1 – REGIONAL 2 – REGIONAL 3)

Ont l'obligation de participer à la Coupe de France et doivent confirmer l'engagement sur FOOTCLUBS

Les équipes qui ont participées à la Coupe de France 2018-2019 ont été pré-engagées dans FOOTCLUBS saison 2019-2020 et doivent confirmer l'engagement.

Les équipes qui n'ont pas participées à la Coupe de France 2018-2019 peuvent également s'inscrire sur FOOTCLUBS

- Date limite d'inscription..... **15.06.2019 (dernier délai)**
- Droit d'engagement..... **52 euros**

AMENDES DIVERSES

Annexe 5 – Dispositions Financières – Amendes Diverses

La ou les présente(s) décision(s) ci-dessous est (ou sont) susceptible(s) d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.O.

AMENDE F.M.I

Non envoi de la feuille de match informatisée par le club recevant, après validation de l'arbitre

- **REGIONAL 3 – Poule B**
Match du 05.05.19 – PEROLS ES / US DU TREFLE
⇒ **PEROLS ES n° 514317** amende 25 €

SENIORS R2

POULE C

Au regard du classement actuel, la Commission Régionale des Compétitions SENIORS
REFUSE la modification d'horaire

- MONTPELLIER ARCEAUX / MONTARNAUD du 19/05/2019.

Le Secrétaire de Séance
C. GRAS

Le Président
A. LUCAS